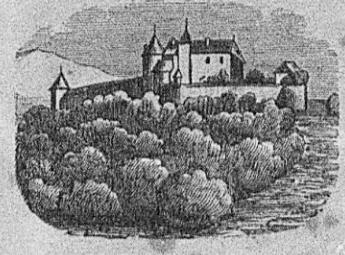




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton
 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
 la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

BULLE, le 4 Janvier 1884.

Les décapitations civiques.

Les idées de domination et de haine que les sinistres bateleurs de la troupe du N° 13 ont soufflées sur notre administration, l'ont tellement pénétrée, souillée et corrompue, qu'il ne sera bientôt plus possible de rencontrer, du haut au bas de l'échelle, un seul office, un seul emploi qui ne soit devenu un instrument de tyrannie et d'écrasement.

Lors des dernières votations générales, n'avons-nous pas vu se jeter dans la tourmente électorale, péle-mêle, pour aider à l'éreintement d'une partie importante du peuple, les fonctionnaires de tous les ordres et de toutes les positions, les magistrats du prétoire et les conseillers d'Etat, les régents, ces éducateurs de notre jeunesse, avec les cantonniers et les garde-forêts! Et cependant ces gens vivent et s'enrichissent de nos deniers aussi bien que de l'argent de nos adversaires; il semblerait donc que les règles des plus simples convenances eussent dû les tenir éloignés de la lutte brutale qui précède le vote.

Mais, l'administration a perdu tout sentiment de dignité, d'équité sociale et économique. Au lieu d'être et de rester le serviteur du peuple, elle s'est fait l'agent, l'instrument d'un parti. De là, comme conséquence, la partialité, l'injustice, l'exploitation des vaincus, l'éreintement de la minorité. *Vae victis*. Tous les agissements du pouvoir jusqu'aux plus insignifiants sont inspirés et dictés par la prévention: ce ne sont que largesses et faveurs pour les uns, rigueurs et injustices pour les autres.

Les tribunaux avaient déjà été transformés en corps de garde libertards pour priver plus aisément certaine catégorie de citoyens de leur droit de suffrage. Mais, tout cela n'est, paraît-il, pas encore suffisant. Le triste gouvernement, dont nous sommes af-

fligés, craint pour son existence et, en quête de moyens, il est allé quérir dans le canton de Berne une arme électorale nouvelle. Cette arme, c'est la suppression des électeurs par la voie de la *faillite forcée* des débiteurs de l'Etat.

Et cependant, que n'a-t-on crié, vitupéré dans le temps, contre l'introduction, dans les lois fédérales, du principe de la faillite forcée de tout débiteur qui ne peut pas payer, de la faillite avec son cortège de dégradations civiques, d'incapacités civiles, d'humiliations! C'était barbare, atroce, inapplicable à notre population si bonne, si douce; c'était fédéral, bernois, ours, que sais-je encore!

Eh bien, cette institution exécrationnelle, barbare, allemande, fédérale, bernoise, notre excellent gouvernement si plein de sollicitude, de tendresse pour son bon peuple au point de n'en vouloir à aucun prix lorsqu'elle est proposée dans un projet fédéral de loi, notre gouvernement de copains, dis-je, la fait appliquer avec la dernière rigueur par ses employés, par ses draineurs d'argent, par ses receveurs contre de misérables débiteurs du fisc, de pauvres jeunes gens, de pauvres pères de famille, pour des dettes de quelques francs.

On pourrait les compter par centaines, par milliers, peut-être, les citoyens que le fisc a fait déclarer en faillite pour des bagatelles; et cela, non-seulement sans aucun avantage pour lui, mais avec perte nouvelle au contraire, puisqu'il faut ajouter à sa prétention tous les frais de discussion qu'il doit payer aux greffiers et présidents de tribunaux.

Sans doute l'acte du directeur de notre Maison de farce tirant à bout portant sur un détenu enchaîné nous paraît un attentat grave; mais la décapitation civique des citoyens de la part de l'Etat par la voie de la faillite forcée, nous paraît un crime bien plus grave encore.

et va retomber de l'autre côté, à Suse, dans un nouveau climat, sous un nouveau ciel, en Italie. C'est à Lans-le-Bourg que le voyageur venant de France commence à douter de la solidité de sa chaise de poste ou de la sûreté du pied de ses mulets. Là aussi se montrent des nuées d'enfants savoyards, demi-nus, aux jupes rondes et rouges, qui émigrent chaque hiver dans nos villes pour y exercer leurs petites industries. En attendant, quand une voiture traverse leur village, ils se mettent à sa poursuite et jettent par la portière des fleurs sauvages, afin d'obtenir quelques sous de récompense. Leurs parents, nus et misérables comme eux, assis sur le bord du chemin, profitent de cette aumône qu'ils n'ont pas demandée. Quand leur regard sinistre s'arrête sur le voyageur, on dirait plutôt de brigands qui menacent que de pauvres qui souffrent. Mais les apparences sont trompeuses, car cette race infortunée a l'instinct de la probité, et elle vit exclusivement dans sa montagne stérile du fruit des services qu'elle rend à l'étranger.

A quelque distance de ce village, sur le bord de la route, une cabane isolée, d'aspect misérable, s'élevait, il y a quelques années, dans une position aride et pittoresque au milieu des rochers. On l'eût prise, à sa petiteesse, pour une de ces maisons de refuge où le voyageur, arrêté par la tourmente, trouve gratuitement du pain, du vin et un gîte en attendant la fin de la tempête. Cependant, telle n'était pas la destination de cette chaumière, bâtie de pierres ramassées au hasard sur la grande route et de morceaux de bois arrachés aux pins du voisinage. Des pieds de chamois, des éperviers cloués sur la porte, indiquaient la demeure d'un chasseur; de plus, une planchette suspendue sur la façade laissait lire, en caractères grossièrement tracés: *Gaetan, Carlotto, bon guide au mont Cenis*.

Un soir d'automne, à l'époque où la jeune génération de ces contrées vient dans nos villes remplacer les hirondelles,

CONFÉDÉRATION

Le nouveau président de la Confédération, M. Welti qui a reçu hier en cette qualité la visite des membres du corps diplomatique accrédité à Berne, a eu la semaine dernière une entrevue avec le gouvernement d'Argovie au sujet de l'affaire de la Nationalbahn. On assure que celui-ci s'est montré des mieux disposés pour intervenir auprès du grand conseil et des communes argoviennes dans le but de leur faire accepter les conditions renfermées dans l'arrêté qui vient d'être voté en leur faveur par l'Assemblée fédérale.

Corps diplomatique. — M. le docteur A. de Planta est entré au 1^{er} janvier comme secrétaire à la légation de Suisse à Vienne.

On lit dans le *Nouvelliste vaudois*:

Le département des finances a fait au peuple suisse, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau de cinq millions en pièces d'or. L'affaire ne coûte que 30,000 fr., car l'or, heureusement, était à bas prix, autrement l'expérience eût été bien plus chère. Le département en question tremble pour son cadeau, il a peur qu'il ne s'éparpille et disparaisse; aussi a-t-il offert aux cantons de petits lots des pièces en question, en les engageant à ne les mettre en circulation que petit à petit. On en fera autant pour les banques et on déposera dans les caveaux du palais pour un million de pièces de 20 francs, le million fédéral en réserve pour les cas imprévus.

Cette sollicitude de l'autorité fédérale a quelque chose de vraiment enfantin; en tout autant de termes, il voudrait retenir toutes ces pièces par un bout de ficelle. Qu'est-ce que 250,000 pièces de 20 francs dans la circulation monétaire européenne? un tonneau d'eau dans le Léman!

Berne. — On vient d'arrêter pour faux et escroquerie l'ancien chef de bureau de la statistique cantonale, A. Ch. Cet individu, qui semblait devoir devenir une personnalité politique, est tout à fait tombé. Ses faux et escroqueries sont nombreux; un de nos ministres à l'étranger serait une des victimes de ses manœuvres.

un groupe assez nombreux de montagnards était arrêté sur la grande route, en face de la chaumière dont nous parlons. Malgré la misère du costume des hommes, des femmes et des enfants composant ce groupe, tous ces pauvres gens avaient pris leurs habits de fêtes. Les hommes avaient des souliers comme aux jours des solennités; leurs jambes, que leurs culottes de gros drap laissent nues d'ordinaire, étaient couvertes de somptueux bas de laine. Les femmes avaient orné de fleurs alpestres leurs chapeaux de paille, et les petits garçons, vêtus de neuf, peut-être pour la première fois de leur vie, tenaient à la main d'énormes bouquets de ces mêmes fleurs fraîchement cueillies au bord des précipices.

Les regards étaient tournés vers la grande route, du côté où elle s'élève en serpentant sur la croupe du Cenis; on semblait attendre quelqu'un qui n'arrivait pas. Une épaisse vapeur couvrait l'atmosphère et enveloppait les cimes blanches des Alpes. Une brise âpre soufflait par intervalle, apportant les parfums de la verdure et l'arôme des sapins. Quelques bestiaux avec leurs sonnettes bruyantes descendaient en beuglant vers le village; le soleil se couchait, et personne ne se montrait encore, excepté quelques rares piétons, auxquels les enfants ne manquaient pas de demander la *buona mano* en italien ou la *charité* en français, suivant la qualité présumée des voyageurs.

Tout à coup un montagnard, grimpé sur une roche voisine, poussa un cri de joie, et dit en patois savoyard à ses compagnons, assis à quelque distance:

— Le voilà!

A cette nouvelle on se leva avec empressement.

— Où donc, Janvier? demanda-t-on, comme à l'envi les uns des autres.

— Là-bas, là-bas, près du rocher Rouge, reprit la sentinelle de toute la force de ses poumons. Il est avec son voyageur... dans un quart d'heure ils seront ici.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE CHASSEUR DE MARMOTTES.

I.
L'ovation.

Au pied du mont Cenis, du côté de la France, on trouve le village de Lans-le-Bourg. Une petite église, surmontée d'un clocher en ardoises, une centaine de misérables cabanes, l'auberge du *Lion d'Or*, où s'arrêtent pour changer de chevaux les diligences et les malles-postes qui se rendent à Turin, voilà Lans-le-Bourg. C'est un de ces villages qui en eux-mêmes ne laissent aucun souvenir; jeté sur la route pour réjouir un moment les yeux, on le regarde en passant, puis on oublie son nom. Mais ce que l'on n'oublie pas aussi facilement c'est le magnifique paysage qui l'entoure; ce sont ces tapis de sombre verdure, émaillés de troupeaux, ces immenses montagnes que l'on voit de là se dresser de toutes parts, avec leurs crêtes échiquetées, bleuâtres, et leur front de neige s'allongeant d'un bout à l'autre de l'horizon, comme pour défendre le passage; c'est surtout le Cenis, avec sa tête blanche, hérissé de glaciers dont il semble vouloir secouer les avalanches sur le pauvre village. Lans-le-Bourg sert en effet de point de départ à cette route pénible de plus de seize lieues qui serpente aux flancs déchirés du mont, en dépasse la cime désolée,

— On a abattu dans ce canton vingt-sept chiens présumés atteints de la rage.

St-Gall. — On signale de St-Gall l'essor que prend l'industrie de la broderie mécanique. A la crise qui a duré jusqu'en 1881, a succédé une période de prospérité inouïe et jamais activité pareille ne régna dans les contrées adonnées à cette industrie; le gouvernement, dans chacune de ses séances, est appelé à accorder des autorisations pour heures supplémentaires de travail.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a procédé au renouvellement de la délégation du canton de Vaud auprès du conseil d'administration de la compagnie des chemins de fer de la Suisse-Occidentale et du Simplon pour l'année 1884 et a confirmé à cet effet MM. Vessaz, receveur, et Delarageaz, ancien conseiller d'Etat.

— **Chateau-d'Ex.** — La semaine dernière est décédé, à l'âge de 83 ans, un homme qui était bien un des derniers survivants des gardes suisses de Charles X. Ce citoyen nommé Beat Rosat s'était engagé tout jeune dans les régiments suisses où il resta jusqu'au licenciement de cette troupe.

Grisons. — Depuis le nouvel-an, il se publiera une fois par semaine, à l'imprimerie Hugo Richter à Davos, un *Moniteur central* pour les possesseurs de forêts, marchands de bois, forestiers, affaires de constructions, administration des chemins de fer et industrie du bois sous toutes ses formes.

— Un boucher de Coire avait perdu, dans l'espace de quelques jours, trois belles vaches atteintes de la fièvre du lait. En désespoir de cause, il fit boire aux autres une grande quantité d'eau-de-vie; les pauvres bêtes furent complètement ivres, mais le lendemain matin, elles étaient guéries.

Valais. — Un crime atroce a été commis dimanche soir à St-Maurice.

Deux jeunes gens, l'un Suisse allemand et protestant, l'autre Italien et catholique, discutaient ensemble dans un café un point religieux. Tout à coup, sans provocation aucune, l'Italien tira de sa poche son couteau et en frappa son interlocuteur. Le cœur fut transpercé par la lame et le pauvre jeune homme tomba foudroyé.

Là-dessus le meurtrier s'en alla coucher, et s'endormit tranquillement. Il ne se réveilla que lorsque les gendarmes se présentèrent pour l'arrêter.

Genève. — Lundi 31 décembre, vers onze heures du matin, M. E., boucher, revenait avec son char à la rue de Rive, où il a son commerce, lorsque, en sortant du pont du Mont-Blanc, son cheval effrayé par les sons d'un orgue de Barbarie, partit à fond de train à travers la foule dans la direction de Longemalle. Arrivé près l'hôtel du *Lac*, il fit un brusque écart, et la voiture vint heurter un candélabre où elle se brisa. M. E. fut précipité sur le trottoir où il resta étendu comme mort. Le cheval entraînant les restes du char qui passèrent sur les jambes de M. E. enfila la rue du Port où il se laissa facilement arrêter, sans avoir causé d'autre accident.

M. E. reprit connaissance assez rapidement et il put regagner son domicile avec l'aide de M. le docteur Vulliet, qui se trouvait présent et qui lui donna les soins nécessaires. Outre un ébranlement général et de nombreuses contusions, M. E. avait un trou profond à la tête et les lèvres largement fendues. Hier, son état s'était heureusement amélioré.

— La fête commémorative de la *Restauration*, autrement dite de la délivrance de Genève arrachée à la domination française, a été célébrée, lundi d'une manière très brillante. A 7 1/2 heures du matin toutes les cloches sonnaient; puis un cortège immense se forma vers 9 1/2 devant le Bâtiment électoral. Il se rendit devant la tour de l'hôtel de ville, où se trouve

Et Janvier, se laissant glisser sur le dos et les talons à bas de son poste d'observation, vint rejoindre la bande.
— Qui va lui parler? demanda une voix.
— Moi, dit Janvier, homme robuste et de mine avenante. Attention, *piccoli*, continua-t-il en s'adressant aux enfants, qui élevaient triomphalement leurs bouquets au niveau de leurs têtes blondes.
Tous les Savoyards restèrent debout et immobiles au milieu du chemin, avec le recueillement de sujets qui attendent un roi, ou plutôt d'amis reconnaissants qui vont paraître devant un bienfaiteur.
A un quart de lieue environ de l'endroit où la troupe avait fait halte, deux hommes, cachés en ce moment par un énorme rocher appelé le rocher Rouge à cause des bruyères pourpres dont il était couvert, s'avançaient d'un pas tranquille vers le village.
C'était de ces deux hommes que Janvier venait de signaler l'approche. L'un, véritable enfant du pays, grand, bien fait, à tournure mâle et énergique, était un de ces types de montagnards auxquels le frottement de la civilisation ne peut enlever leur relief. De longs cheveux flottants encadraient sa figure brunie et comme tannée par l'intempérie des saisons. Il était dans la force de l'âge; il y avait dans son attitude quelque chose de noble, résultant d'une conscience pure et

la pierre commémorative; au centre de la troupe se trouvaient huit étudiants porteurs d'une gigantesque couronne aux couleurs genevoises et suisses, qui fut hissée par deux étudiants, tandis que la musique jouait l'hymne national. Le cortège retourna ensuite au Bâtiment électoral, où M. le conseiller d'Etat Dufour prononça quelques paroles éloquentes, accueillies par les braves de l'assemblée acclamant Genève et la patrie suisse. L'assemblée fut ensuite licenciée.

CANTON DE FRIBOURG

Châtel-St-Denis, le 26 décembre 1883.

Le nouveau Président du Tribunal de la Veveysse.

C'est à la basse Gruyère, déjà si féconde en juriconsultes, que nous devons le nouvel élu. Inutile de dire qu'il appartient à cette pègre régnante qui fait de notre petite république une oligarchie au petit pied. Il est le frère aîné du célèbre rédacteur de l'*Ami du peuple* et du non moins célèbre révélateur des secrets de la Salette. Le père Philipona, qui est contrôleur des hypothèques pour le district, est aussi agent de la Caisse d'amortissement et chef du bureau de l'enregistrement. Cette famille possède encore deux aspirants à l'état ecclésiastique. C'est dire qu'elle est une pépinière de grands hommes. Depuis son arrivée dans la Veveysse, alors qu'il était instituteur primaire, M. Etienne Philipona père s'est toujours distingué par une conduite exemplaire et par ses convictions fortement trempées; il fut victime du régime radical et comptait des persécuteurs dans le nombre de ses parents d'alliance: on n'oubliera pas la fameuse histoire du parapluie, lorsqu'il se rendait à Posieux.

C'est à cette école de vertu éprouvée que le futur Président du Tribunal puisa, avec ses frères, ces leçons qui en firent des champions de la sainte cause, des sentinelles avancées de la religion mise en danger par l'apparition du *Bien public*, lequel devait combattre l'œuvre des petits sous, ou de Saint Paul, etc., qui étaient créés pour eux; et à sa noble mission, celui qui, dans ses mains habiles, tiendra la balance de Thémis, a consacré tous ses talents. Le collègue électoral a tenu certainement à le récompenser de son zèle à la cause du droit qu'il n'a appris que superficiellement, il est vrai, mais le petit bagage sera suppléé par le prestige de sa haute position sociale et par les faveurs qu'il fera accorder à ses amis, grâce à sa grande influence au N° 13.

Le Tribunal de la Veveysse se consolera de la perte de son devancier, par la pensée qu'il aura à sa tête un Président impartial, expérimenté, subtil orateur disert et fécond, plein de jeunesse et d'avenir.

Dans les cœurs bien nés,
La valeur n'attend pas le nombre des années.
Pierre DUSSEL.

GRUYÈRE

Le *Crachoir* de la semaine dernière publie une longue épître du drôle, qui signe *Cyprien Romanens, syndic de Screns*, épître qui n'est d'un bout à l'autre qu'un tissu d'infamies et de mensonges.

Le renégat de Praz-Genoud, ancien communard devenu libertard, s'est servi de la plume d'un de ses congénères, fonctionnaire et cumulard, traître à son parti comme lui, heureux de distiller sa bile sous la signature honnête du *syndic Romanens*.

Seul de tous les exposants Fribourgeois à Zurich, le sieur Romanens avait, contrairement au règlement, sondé une de ses pièces, ce qui a été découvert par le membre de la commission chargé de la visite des produits. Après quatre mois, Romanens, éprouvant le besoin de se disculper, trouva un truc,

d'une vie sans reproche. Un bonnet de laine, un surtout grossier, des culottes de drap et des gêtres de cuir formaient son costume; une gourde se balançait sur sa hanche; un sac de peau de bœuf, le poil en dehors, était attaché sur ses larges reins. Il portait sur ses épaules une de ces longues carabines rayées qui, dans des mains habiles, logent une balle entre les deux cornes d'un chamois à deux cents pas de distance. Enfin, de la main qui lui restait libre, il tenait un piège à bascule destiné à prendre des animaux bien petits, à en juger par la légèreté de ses proportions.
Les traits de cet homme, chasseur, trappeur ou guide, car chacune de ces trois dénominations pouvait également lui convenir, n'exprimaient pas l'avidité assez habituelle à la physiologie du pauvre. Un sang fier coulait dans ses veines, et certainement la faim n'avait jamais pu le dompter assez pour le forcer à une bassesse. Son regard n'était pas non plus terni, hébété par l'ignorance et la misère: l'intelligence, l'âme, le feu rayonnaient dans cet œil fauve comme celui d'un aigle; ses paroles étaient simples et justes, ses manières franches et même polies. Cette nature, qui eût été belle encore dans sa grossièreté native, avait reçu quelques coups de lime de la civilisation.

Le voyageur qu'il accompagnait en ce moment devait être un Français, à en juger par la coupe de ses vêtements et

d'accord avec son complice, le rédacteur de l'épître: c'est que c'était le propriétaire de la cave où se trouvaient les fromages des exposants qui lui avait sondé sa pièce, n'est-ce pas délicieux! Puis il fait un long exposé, faux d'un bout à l'autre, pour essayer d'en imposer.

Le renégat *ment avec une rare effronterie* lorsqu'il dit que c'est M. Glasson qui, le premier, a vu que son fromage était sondé, M. Glasson ne faisait pas partie de la commission d'examen et c'est M. Equey qui, en qualité d'expert, procédant à la vérification des fromages présentés pour l'admission, observa que les fromages du sieur Cyprien Romanens étaient d'un trop petit calibre pour une exposition nationale, ce qui leur enlevait toute chance de prime, quelle que pussent être du reste leurs autres qualités. C'est dans ce moment que M. Equey observa qu'au surplus, l'une des pièces avait été attaquée dans l'angle de la forme par une souris et que le trou avait été rempli avec de la graisse ou toute autre matière. Là-dessus M. Equey, prenant sa sonde, vida cet orifice au fond duquel il trouva une sonde fort bien dissimulée, puisque jamais on ne vérifie la qualité des fromages en cet endroit. *Au reste la pièce de fromage est toujours là, à la disposition de quiconque voudra vérifier le fait!*

Romanens *ment* lorsqu'il dit que ses fromages pesaient 25 kilos pièce; ils ont pesé, vendus à M. Wæber, 20 1/2 kilos, soit 9 livres de moins par pièce, ce qui est fort considérable lorsqu'il s'agit de lutter avec les produits les plus parfaits de tout un pays. Ce n'est pas avec des fromages de 40 livres que l'on peut se présenter dans une exposition suisse: tous ceux qui l'on visitée peuvent en témoigner.

Romanens veut parler d'honnêteté: lorsque l'on est honnête, on ne *trahit* personne, on ne *fraude* jamais et l'on ne *ment* pas! On se souvient encore à Sorens d'une fort jolie histoire où il ne s'agissait pas de sonde, mais de tout autre instrument: nous y reviendrons!

Les seuls fromages, examinés par M. Glasson, ont été ceux de Jean Romanens, frère de notre héros, ce, sur sa demande et celle de M. Reichlen. M. J. Romanens était arrivé le soir avec sa marchandise, après le départ de la commission, et comme c'était, le dernier jour utile pour les expédier à Zurich, on vint prier M. Glasson de venir les choisir; ce qu'il fit en présence de M. Reichlen. Les fromages choisis étaient fort jolis, d'un beau calibre, et obtinrent fr. 40 de prime à Zurich.

La dette de reconnaissance est payée en calomnies par le frère et par son compère bien connu, l'auteur de l'épître. — O tartufes!

Notre public a appris avec beaucoup de satisfaction la réintégration, comme membres de la Cour épiscopale, de deux vénérables amis de Monseigneur Marilley: M. Chassot, précédemment grand-vicaire, et M. Perroulaz, ancien chancelier de l'Evêché et protonotaire apostolique. Ces prêtres, distingués par leur science et par leurs vertus, avaient suivi Monseigneur Marilley dans sa retraite, n'ayant point trouvé grâce devant la coterie dominante.

On ne saurait trop louer cet acte de réparation et de justice accompli par Mgr Mercmillod.

La paroisse de Bulle a salué avec joie la nomination probable, pour ne pas dire certaine, de son digne curé, M. Frossard, comme doyen du décanat de la Part-Dieu. Le choix de Sa Grandeur n'aurait pu tomber sur un ecclésiastique plus capable et mieux qualifié. Nos félicitations!

Le 31 décembre, à la tombée de la nuit, Joseph Kart, sonneur à Broc, en descendant les escaliers de la tour de l'église, fit un faux pas et tomba si malheureusement que la mort fut instantanée.

M. le Dr Pégaitaz, qui passait en ce moment, accourut, mais pour ne relever qu'un cadavre.

par le rouge de sa boutonnière. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, au visage paisible; une pâleur légère, provenant sans doute de veilles et de travaux de cabinet, lui donnait l'air d'un savant. Ses yeux, abrités par des lunettes d'écaïlle, étaient continuellement tournés vers la terre; même à cette heure où l'obscurité commençait à envelopper les objets, il se livrait, tout en marchant, à de minutieuses investigations. Les plantes innombrables dont ses mains étaient chargées, celles qui s'échappaient d'un vaste carton attaché sur ses épaules, décelaient un de ces botanistes qui viennent chaque année étudier cette flore des Alpes si riche et si brillante. Pendant que son guide était absorbé dans des réflexions silencieuses, il scrutait avec attention les bords de la route, se penchant là pour recueillir une fleur, là pour aspirer l'odeur d'une feuille. Tantôt il rejetait avec dépit une plante déjà connue, tantôt il récoltait avec une joie d'enfant une variété nouvelle, murmurant sans cesse des mots latins ou des noms français scientifiques plus bizarres encore. Le montagnard s'arrêtait où s'arrêtait l'étranger, calme, résigné, patient.

(A suivre.)

LE VIN NOUVEAU.

De l'an quatre-vingt-trois, mes frères,
Que dira-t-on aux temps futurs ?
Peut-être des choses amères,
Même quelques mots trop durs.
Est-ce que la mode critique
Remplira seule son anneau ?
Mais cela serait trop inique,
L'on va louer son vin nouveau.

Voyez notre cher ami Pierre,
Il est tout changé, n'est-ce pas ?
Ne dégustant aucune eau claire,
La joie accompagne ses pas.
Dès le matin, lorsqu'il s'éveille,
Son œil ne voit rien de plus beau
Qu'une magnifique bouteille,
Toute pleine de bon nouveau.

Maint Docteur en droit désespère
De retirer beaucoup d'argent.
Ce vin, dit-il, ne me plaît guère,
De lui je suis très mécontent.
Hélas ! depuis le jour qu'il coule,
Je me vois seul dans mon bureau ;
Les chicaneurs s'en vont en foule
S'arranger auprès du nouveau.

Les médecins parlent de même,
Car les maux vont en décroissant.
Grâce au bon vin que chacun aime,
L'on possède un fortifiant.
Les droguistes ont peu d'ouvrage,
Séné, rhubarbe et cacao
N'ont certes aucun avantage
Sur quelques verres de nouveau.

Si tous les ans la Providence
Nous accordait un vin pareil,
Nous en boirions en suffisance
Et maint nez deviendrait vermeil.
Mais il ne faut pas qu'on s'oublie
Jusqu'à trop charger le cerveau,
Car c'est certain que la folie
S'entend avec le vin nouveau.

J. de SIEBENTHAL.

ÉTRANGER

France. — Une scène dramatique s'est produite le 31 décembre sur la ligne Est de Lyon.

Un train de voyageurs s'éloignait à toute vitesse de Pusignan se dirigeant vers Lyon, lorsqu'un contrôleur de route entra dans un compartiment de troisième classe pour y faire son service.

Cet agent, par mégarde sans doute, ne ferma pas complètement la portière de la voiture, car, pendant qu'il procédait au contrôle des billets, elle s'ouvrit, et une fillette de six ans, qui s'y trouvait appuyée, tomba sur le marchepied du véhicule.

Les voyageurs, témoins de cet accident, poussèrent des cris d'effroi ; l'employé de la Compagnie, voyant le péril que courait l'enfant, parvint à la saisir par sa robe, mais la vitesse du train était telle qu'il ne put la maintenir, et la pauvre petite tomba sur la voie.

« Le père de l'enfant, un habitant de Tignieu, était fou de douleur et se serait précipité sur le ballast si ses voisins ne l'avaient retenu.

Le contrôleur se mit en mesure de rejoindre la machine par les marchepieds, et la fit stopper.

On s'attendait à trouver l'enfant broyée ; mais quelle ne fut pas la surprise de tous les voyageurs en la voyant courir après le train pour rattraper « son papa. »

La fillette n'avait reçu aucune égratignure et ne paraissait nullement effrayée ; elle fut remise à son père, dont la joie faisait plaisir à voir.

Le train avait subi quinze minutes de retard : ce sont là les seules suites de l'accident.

Italie. — On mande de Florence au *Figaro* que la police vient d'arrêter un nommé Fallaci, auteur d'un crime qui rappelle celui de Tropman :

Au mois de juin dernier, Fallaci égorgeait, dans une maison isolée, près de Livourne, un nommé Monti. Il enterra le cadavre, puis, prenant le nom de sa victime, il échangea des télégrammes avec la famille Monti, qui habitait Rome, et finit par persuader à la femme de l'assassiné de venir rejoindre à Livourne celui qu'elle croyait être son mari.

M^{me} Monti arriva à Livourne en novembre dernier et se rendait à la maison isolée où l'attendait Fallaci. A peine entrée, ce misérable la poignarda, puis, après s'être emparé de 70,000 fr. amassés péniblement en travaillant, qu'elle apportait avec elle, il enterra son cadavre et disparut.

Ces jours derniers, les filles des époux Monti, inquiètes de ne plus recevoir de nouvelles de leurs parents, prévinrent la police de Livourne, qui découvrit les deux cadavres. Fallaci dépista d'abord les recherches, mais, trahi par sa maîtresse, il a été arrêté sans aucune résistance. Il était encore porteur d'une somme de 30,000 fr.

Hollande. — La justice hollandaise vient de découvrir une épouvantable suite de crimes qui ont été commis dans la ville de Leyde.

Dimanche dernier, une famille, composée du père, de la mère et d'un enfant, mourait subitement. Une parente, qui avait de fréquents rapports dans la maison, fut arrêtée ; on constata presque immédiatement que tous les parents de cette femme étaient morts brusquement. Elle a perdu dans des conditions inexplicables ses sept enfants, sa nièce, le père et la mère de celle-ci, plusieurs sœurs, etc. Un de ses frères, chagriné de se voir sans famille, s'était engagé dernièrement, il obtenait un congé et vint voir sa sœur ; le lendemain, il entra à l'hôpital militaire dont il n'est pas encore sorti. Un médecin a déclaré dans l'enquête qu'il soigne une famille de sept personnes malades de suites d'empoisonnement, et c'est encore une famille apparentée à l'empoisonneuse.

Tout s'explique quand on ajoute que cette femme spéculait sur les assurances.

Egypte. — L'inquiétude règne partout dans le pays. Le mahdi doit avoir dépassé Khartoum. Les Anglais ne veulent pas se lancer dans une guerre nouvelle et ne veulent pas permettre aux Turcs d'introduire leurs armées dans le Soudan.

CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

(Suite.)

Pourquoi il faut nettoyer le sol.

La première loi nous commande d'ameubler le sol ; la seconde nous commande de le tenir propre.

On dit d'un jardin envahi par toute sorte d'herbes, qu'il est sale ou malpropre.

On dit la même chose d'un champ dans le même état.

Ce qui est sale ou malpropre doit être nettoyé. En quoi consiste le nettoyage du sol ?

Il consiste à ôter les plantes qu'on n'y a point mises et dont on ne veut pas. C'est ce qu'on nomme l'arrachage des mauvaises herbes.

Cette définition me déplaît parce qu'elle ne me semble pas juste. Mais elle a beau me déplaire, elle durera plus longtemps que moi et que vous aussi, mes enfants, qui pourtant devez avoir de longues années devant vous.

Je trouve la définition injuste parce qu'il n'y a

peut-être point d'herbes absolument mauvaises. J'imagine que toutes ont leur raison d'être, c'est-à-dire leur utilité.

Parce que nous ne connaissons pas leurs mérites, il n'est point raisonnable de croire qu'elles ne valent rien. Il vaut mieux avouer que nous sommes des ignorants.

Vous appelez le chiendent une mauvaise herbe. Le docteur vous répond que ce n'est pas vrai puisqu'on en vend chez l'herboriste et le pharmacien pour en faire de la tisane.

Vous appelez la patience une mauvaise herbe, à cause de ses longues racines. Le docteur vous répond que ces racines sont excellentes pour purifier le sang.

Vous appelez le mouron (stellaire moyenne) une mauvaise herbe. Pourquoi le vend-on par les rues des villes pour les petits oiseaux ?

Vous appelez la mauve à feuilles rondes une mauvaise herbe.

Est-ce qu'elle ne sert pas à préparer des décorations adoucissantes et des cataplasmes ?

Vous qualifiez de mauvaises herbes toutes celles que vous ne mangez pas à votre ordinaire et que les bêtes ne mangent pas à pleines bouchées. Mais qui donc oserait affirmer que le serpolet, la sauge des prés, le cumin, l'origan, la menthe, par exemple, ne condimentent pas les fourrages fades aussi bien que le persil, le cerfeuil, la sauge des jardins, le laurier, la marjolaine et la sarriette condimentent nos mets ?

Quand on vous parlera de mauvaises herbes, répondez :

Qu'en savez-vous ?

La vérité est que dans les jardins et dans les champs, nous nous débarassons de certaines herbes, non point comme étant mauvaises dans le sens exact du mot, mais uniquement parce qu'elles ne sont pas à leur place et qu'elles nous gênent. Elles vivent chez nous en parasites et nous avons intérêt à nous en défaire.

Elles s'emparent du sol sans notre permission ; elles y font bombance malgré nous. Nous avons le devoir de les enlever ;

1° Afin de les empêcher de manger la nourriture des plantes cultivées ;

2° Afin de les empêcher d'étouffer les plantes cultivées.

(A suivre.)

Pour la rédaction : C. GILLARD.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE.
Compte de Profits et Pertes au 31 Décembre 1883.

Résumé du Portefeuille	8,596	80	Bénéfice du portefeuille	53,402	87
Intérêts passifs	31,364	74	Intérêts actifs	37,435	31
Frais généraux	12,000	41	Rentrée de créances amorties	17,077	90
			Solde de 1882	520	77
Solde actif :					
Produit net de l'exercice 38,876,43					
Rentrée de créances amorties	17,077,90				
Solde de 1882	520,77				
	56,475	10			
	108,436	85		108,436	85

Bulle, le 3 janvier 1884.

Certifié conforme aux écritures,

Le Président : P. PAQUIER.

Le Directeur : THORIN.

Bilan au 31 Décembre 1883.

Caisse	177,211	79	Capital	500,000	»
Portefeuille	717,768	34	Fonds de réserve	54,624	50
Accrédités	474,945	75	Dépôts à intérêt	637,459	27
Correspondants	17,579	62	Correspondants	80,596	65
Titres	253,633	42	Billets de banque	300,000	»
Mobilier	1,925	50	Billets à ordre	55,000	»
			Résumé du portefeuille	8,596	80
			Profits et pertes	56,475	10
			Dividendes anciens impayés	312	10
	1,643,064	42		1,643,064	42

Bulle, le 3 janvier 1884.

Certifié conforme aux livres et aux valeurs.

Le Président : P. PAQUIER.

Le Directeur : THORIN.

Messieurs les actionnaires sont prévenus que, en conformité de l'article 644 du Code fédéral des obligations, le coupon de dividende ne se payera, à l'avenir, qu'après l'assemblée générale ordinaire.

(A suivre.)

Chez L. KOERBER, Grand'Rue, en face de l'église, à BULLE

Grand choix d'**Accordéons** (harmonicas) des fabriques suisses et allemandes, environ 100 numéros disponibles et sur commande, depuis fr. 3 à fr. 90.

CARTES à jouer, tarrots vieux et nouveaux.

DERMATOLIP du Dr *Wander*, excellente huile pour la chaussure; Cirage liquide, brillant instantanément.

SAVON à polir; **Pâte et Poudre** à polir les métaux. — **Savon de ménage et de toilette.**

Thon — Sardines — Harengs.

SIROP DE MÉLASSE.

CAFÉS depuis 60 cent. à fr. 1. 60 le 1/2 Kilo.

Beurre fondu, — Saindoux, — Bougies diverses, — Pâtes alimentaires, — Légumes et Fruits secs.

LAINES & COTONS à tricoter.

Grand choix de tabacs et cigares, pipes, porte-monnaies, harmonicas, peignes divers, cannes, abat-jour, allume-feu, procédés et craies pour billards, etc., etc.

Le tout à des prix avantageux; rabais suivant la quantité. [682]

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de **Brosserie** et de **Peignes** en ivoire, écaïlle, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies **Boîtes garnies de Parfumerie** pour **Etrennes.**

Choix immense de **Savons** fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de **PARFUMERIE** connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le **BROW'S CAPILLAIRE**, 2 fr. 75 le flacon.

Attention!

APPAREILS ANTI-GOUTTEUX.

Conformément au vœu exprimé par beaucoup de personnes souffrant de la goutte et du rhumatisme de pouvoir se procurer plus facilement les **appareils** universellement estimés de **W. Donnerstag**, et en même temps pour déjouer et empêcher plus énergiquement les nombreuses contrefaçons qui se sont déjà produites en Suisse, je me suis décidé à quitter momentanément la Fabrique de mon père **W. Donnerstag** de **Stettin**, seul inventeur, pour me rendre à Bâle et y organiser un dépôt. Les expéditions des appareils se feront ainsi sous ma surveillance personnelle, ce qui assurera au public la meilleure garantie de recevoir toujours de **véritables appareils Donnerstag.**

On peut donc dès à présent s'adresser au soussigné pour recevoir ces appareils franco contre remboursement ou mandat-poste, aux prix de fr. 10 pièce et de fr. 30 pour 5 pièces, dans toute la Suisse.

(H. 10062 X.)
(665)

Richard Donnerstag, à Bâle,
St-Clara Strasse, 26.

Boulangerie et Commerce de Farines.

François GARIN, vis-à-vis de l'église, Grand'rue n° 282, a toujours à la disposition du public du **pain blanc, mi-blanc et pain de ménage** première qualité, ainsi qu'un **grand choix de farines 1^{re}, 2^{me}, 3^{me} et 4^{me}, maïs (polinta), maïs pour engrais, son gros et fin, avoine et tourteaux de sésame, à des prix avantageux. [611]**

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez **Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]**

LE DERMATOLIP du Dr *Wander* (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs**. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les **harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures,** chez **MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]**

Imprimerie de la Gruyère. Gérant : Ch. Moura

Avis.

Pour cause de vente de la clouterie, le soussigné a transféré son atelier dans la maison de **M. Mazoni, près de la fruiterie.** Il se recommande à son honorable clientèle pour sa marchandise en **clous forgés et mécaniques.** Le Jeudi il continuera à tenir un banc sur le marché. [693]

Jean ZAUGG, cloutier,
successeur de Herrmann Hottinger.

A vendre

un petit cheval croisé arabe avec équipage.

S'adresser au bureau du journal, qui indiquera. [692]

A VENDRE

en mise publique, le **mercredi 16 Janvier, à 10 heures du matin,** environ **100 billons,** déposant aux **Troncs d'Amont,** rière **Vuadens,** ainsi que **plusieurs tas de bois à brûler,** provenant de débris des plantes. [694]

Chiens courants à vendre.

Un chien et une **chienne** ayant fait une chasse. Bonne race. S'adresser au bureau du journal. [695]

ANESSE.

Le 10 Janvier, jour de foire, à Bulle, on exposera en vente une **grande et belle ânesse** de 3 1/2 ans. Elle peut servir au transport des fromages à la montagne. [689]

POTIER.

Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne, qu'il a, à la disposition des amateurs, de **bons fourneaux portatifs** fabriqués d'avance, à des prix avantageux.

Il se recommande également pour tous les travaux de **POTERIE,** pour réparation et fabrication de fourneaux, etc. Travail garanti. Prix modérés.

BLAU-GROSSGLAUSER,
potier à Bulle.

A vendre

15,000 pieds de bon foin et 6,600 pieds de bon regain, à consommer sur place ou à distraire en bloc ou séparément, depuis 300 pieds, si on le désire. [671]

S'adresser à **Isidore Glasson, à Bulle.**

M. BUGNON, Chirurgien-Dentiste à Fribourg, sera à Bulle, **Hôtel du Cheval Blanc, Jeudi 10 Janvier,** jour de la foire. [697]

Avis.

Le soussigné a l'avantage de prévenir l'honorable public de la ville et du dehors, qu'il vient de reprendre le

Café du Commerce

à **BULLE.**

Service prompt et consommation de premier choix.

Se recommande

H. Hirschy,
tenancier.

678]

AVIS

aux fabricants de fromages.

M. Victor Sallin, 10, bd. Liberté, à Marseille, ayant un grand débouché pour l'exportation des fromages gras, demi-gras et maigres, se charge de la vente de ces produits à des conditions très avantageuses. Paiement moitié comptant à réception; le solde après la vente. (H 8350 X) [567]

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS à BULLE.

Le Banquet annuel de la Société aura lieu le jour des Rois, **Dimanche 6 Janvier prochain,** à 1 heure, à l'**Hôtel des Alpes, à Bulle.** Réunion à 11 heures au local du Cercle.

Les Sociétaires et amis du progrès sont priés d'y assister. [691]

Vacherins

de montagne pour la fondue se trouvent chez **MM. GLASSON frères.** à Bulle. [660]

Cours de couture

pendant les mois de **Janvier, Février et Mars,** pour la

Coupe et la Confection

de tous les vêtements de **dames et d'enfants.**

S'adresser à **Madame BAYS.** [668]

A LOUER

un appartement de 1^{er} étage, neuf, composé de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. [616]

S'adresser au bureau du journal.

A louer

la **ferme de Ferpicloz.** Contenance environ 100 poses. [684]

S'adresser au notaire **Menoud** à Bulle ou à **Etienne Castella** à Ferpicloz.

On demande

à acheter un **traineau** et 300 mètres courants de **bois de construction** (carons). [661]

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

un solide char à deux chevaux avec brancard et branle.

Le bureau du journal indiquera. [583]

Un bon vacher

cherche une place comme tel ou comme domestique. [696]

S'adresser au bureau du journal.

Chez J. MOREL-BADOUX à Bulle:

Farines diverses, Maïs, Son et **avoine.**

Tourteaux de Sésame, 1^{re} qualité. [585]

Apprenti.

A l'imprimerie de la *Gruyère* on prendrait encore en apprentissage un jeune homme connaissant bien son orthographe et sa langue française.

On donnerait la préférence à celui qui posséderait encore l'allemand. [615]

Avis aux cultivateurs.

La Filature de lin Burgdorf à Burgdorf (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. Sur demande l'établissement fait aussi la toile. — Prix modérés.

Dépôt: chez **M. Eugène Weber,** à Bulle. (H 1865 Y) [547]

EN VENTE

à l'imprimerie de la *GRUYÈRE:*

Carnets de Laiterie,

imprimés sur beau papier, à 20 cent. l'exemplaire. — Rabais par douzaines.

Etiquettes gommées

pour vins.

Etrennes fribourgeoises pour 1884.

Diplôme à Zurich 1883.

TROU
se d'hab
PRO
Pour l
Pour l
Pri
On s'a
No
nagea
La
Le F
méro
veau
de l'E
Villar
M. R
teur d
aussi
a soim
tion d
bas, l
sans p
la Fe
ces de
Ce
dimin
journa
M. Ac
en se
démoc
du gre
primer
ont pe
gerait
aussi s
Les
connai
Crache
servat
dans le
plus d'
ils men
du viei
En bo
souven
CHA
Enfin
redressa
leur étu
— All
la genti
seule es
journée
Cette
— Mo
nous ne
dont vou
sur la li